

**UNITÉS CONSTITUTIVES
DU RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION**

(Annexe de l'arrêté du 19 juillet 2002 modifiée)

TABLEAU DE MISE EN RELATION DES COMPÉTENCES ET DES UNITÉS

			UNITÉS						
			U11	U21	U22	U31	U32	U33	
COMPÉTENCES									
C1	C11	Réceptionner un matériel.							
	C12	S'informer auprès de l'utilisateur ou au sein de l'entreprise et auprès des partenaires de l'entreprise.							
	C13	Rechercher et collecter les données.							
C2	C21	Analyser et interpréter.							
	C22	Établir et représenter.							
	C23	Organiser : - le poste de travail. - le transport et la manutention.							
C3	C31	Mettre en œuvre.							
	C32	Diagnostiquer.							
	C33	Contrôler et mesurer.							
	C34	Régler.							
C4	C41	Choisir le support de communication et s'assurer de la bonne réception du message.							
	C42	Conseiller l'utilisateur en matière de sécurité, d'entretien, d'utilisation et d'adaptation au travail.							
	C43	Rendre compte d'une activité personnelle, du comportement du matériel.							
	C44	Promouvoir.							

UNITÉ U11
(épreuve E1 / sous-épreuve E11 : étude d'un système technique)

			SAVOIRS ASSOCIES							
			S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8
COMPÉTENCES TERMINALES										
C1	C11	Réceptionner un matériel.								
	C12	S'informer auprès de l'utilisateur ou au sein de l'entreprise et auprès des partenaires de l'entreprise.								
	C13	Rechercher et collecter les données.								
C2	C21	Analyser et interpréter.								
	C22	Établir et représenter.								
	C23	Organiser : - le poste de travail. - le transport et la manutention.								
C3	C31	Mettre en œuvre.								
	C32	Diagnostiquer.								
	C33	Contrôler et mesurer.								
	C34	Régler.								
C4	C41	Choisir le support de communication et s'assurer de la bonne réception du message.								
	C42	Conseiller l'utilisateur en matière de sécurité, d'entretien, d'utilisation et d'adaptation au travail.								
	C43	Rendre compte d'une activité personnelle, du comportement du matériel.								
	C44	Promouvoir.								
Fonctions opératoires des matériels			S1							
Analyse, représentation et étude prédictive des systèmes				S2						
Génération de la puissance mécanique primaire					S3					
Transmission et utilisation de la puissance primaire						S4				
Automatisation des systèmes							S5			
Mise en œuvre								S6		
Organisation, gestion des intervention et communication									S7	
Sécurité, règlements et certification										S8

UNITÉ U12
(épreuve E1 / sous-épreuve E12 : mathématiques)

L'unité de mathématiques et sciences physiques englobe l'ensemble des objectifs, capacités, compétences et savoir-faire mentionnés dans l'arrêté du 10 février 2009 fixant les programmes d'enseignement de mathématiques (groupement B) pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel (BOEN spécial n° 2 du 19 février 2009).

UNITÉ U13
(épreuve E1 / sous-épreuve E13 : sciences physiques et chimiques)

L'unité est définie au regard des capacités et compétences mentionnées dans l'arrêté du 10 février 2009 fixant les programmes d'enseignement de mathématiques et de sciences physiques pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel (BOEN spécial n° 2 du 19 février 2009).

Elle comprend les modules spécifiques suivants du programme de sciences physiques et chimiques établi par l'arrêté du 10 février 2009 :

T8 Comment faire varier la vitesse d'un véhicule électrique ?

CME6 Comment fonctionnent certains dispositifs de chauffage ?

CME7 Comment l'énergie électrique est-elle distribuée à l'entreprise ?

UNITÉ U21
(épreuve E2 / sous-épreuve E21 : analyse et diagnostique)

			SAVOIRS ASSOCIES							
			S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8
COMPÉTENCES TERMINALES										
C1	C11	Réceptionner un matériel.								
	C12	S'informer auprès de l'utilisateur ou au sein de l'entreprise et auprès des partenaires de l'entreprise.								
	C13	Rechercher et collecter les données.								
C2	C21	Analyser et interpréter.								
	C22	Établir et représenter.								
	C23	Organiser : - le poste de travail. - le transport et la manutention.								
C3	C31	Mettre en œuvre.								
	C32	Diagnostiquer.								
	C33	Contrôler et mesurer.								
	C34	Régler.								
C4	C41	Choisir le support de communication et s'assurer de la bonne réception du message.								
	C42	Conseiller l'utilisateur en matière de sécurité, d'entretien, d'utilisation et d'adaptation au travail.								
	C43	Rendre compte d'une activité personnelle, du comportement du matériel.								
	C44	Promouvoir.								
Fonctions opératoires des matériels			S1							
Analyse, représentation et étude prédictive des systèmes				S2						
Génération de la puissance mécanique primaire					S3					
Transmission et utilisation de la puissance primaire						S4				
Automatisation des systèmes							S5			
Mise en œuvre								S6		
Organisation, gestion des intervention et communication									S7	
Sécurité, règlements et certification										S8

UNITÉ U22
(épreuve E2 / sous-épreuve E22 : préparation d'une intervention)

		SAVOIRS ASSOCIES	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8
		COMPÉTENCES TERMINALES								
C1	C11	Réceptionner un matériel.								
	C12	S'informer auprès de l'utilisateur ou au sein de l'entreprise et auprès des partenaires de l'entreprise.								
	C13	Rechercher et collecter les données.								
C2	C21	Analyser et interpréter.								
	C22	Établir et représenter.								
	C23	Organiser : - le poste de travail. - le transport et la manutention.								
C3	C31	Mettre en œuvre.								
	C32	Diagnostiquer.								
	C33	Contrôler et mesurer.								
	C34	Régler.								
C4	C41	Choisir le support de communication et s'assurer de la bonne réception du message.								
	C42	Conseiller l'utilisateur en matière de sécurité, d'entretien, d'utilisation et d'adaptation au travail.								
	C43	Rendre compte d'une activité personnelle, du comportement du matériel.								
	C44	Promouvoir.								
Fonctions opératoires des matériels			S1							
Analyse, représentation et étude prédictive des systèmes				S2						
Génération de la puissance mécanique primaire					S3					
Transmission et utilisation de la puissance primaire						S4				
Automatisation des systèmes							S5			
Mise en œuvre								S6		
Organisation, gestion des intervention et communication									S7	
Sécurité, règlements et certification										S8

UNITÉ U31

(épreuve E3 / sous-épreuve E31 : évaluation de la période de formation en milieu professionnel)

			SAVOIRS ASSOCIES							
			S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8
COMPÉTENCES TERMINALES										
C1	C11	Réceptionner un matériel.								
	C12	S'informer auprès de l'utilisateur ou au sein de l'entreprise et auprès des partenaires de l'entreprise.								
	C13	Rechercher et collecter les données.								
C2	C21	Analyser et interpréter.								
	C22	Établir et représenter.								
	C23	Organiser : - le poste de travail. - le transport et la manutention.								
C3	C31	Mettre en œuvre.								
	C32	Diagnostiquer.								
	C33	Contrôler et mesurer.								
	C34	Régler.								
C4	C41	Choisir le support de communication et s'assurer de la bonne réception du message.								
	C42	Conseiller l'utilisateur en matière de sécurité, d'entretien, d'utilisation et d'adaptation au travail.								
	C43	Rendre compte d'une activité personnelle, du comportement du matériel.								
	C44	Promouvoir.								
Fonctions opératoires des matériels			S1							
Analyse, représentation et étude prédictive des systèmes				S2						
Génération de la puissance mécanique primaire					S3					
Transmission et utilisation de la puissance primaire						S4				
Automatisation des systèmes							S5			
Mise en œuvre								S6		
Organisation, gestion des intervention et communication									S7	
Sécurité, règlements et certification										S8

UNITÉ U32
(épreuve E3 / sous-épreuve E32 : organisation d'un poste de travail,
élaboration d'un processus d'intervention et réparation)

		SAVOIRS ASSOCIES	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8
		COMPÉTENCES TERMINALES								
C1	C11	Réceptionner un matériel.								
	C12	S'informer auprès de l'utilisateur ou au sein de l'entreprise et auprès des partenaires de l'entreprise.								
	C13	Rechercher et collecter les données.								
C2	C21	Analyser et interpréter.								
	C22	Établir et représenter.								
	C23	Organiser : - le poste de travail. - le transport et la manutention.								
C3	C31	Mettre en œuvre.								
	C32	Diagnostiquer.								
	C33	Contrôler et mesurer.								
	C34	Régler.								
C4	C41	Choisir le support de communication et s'assurer de la bonne réception du message.								
	C42	Conseiller l'utilisateur en matière de sécurité, d'entretien, d'utilisation et d'adaptation au travail.								
	C43	Rendre compte d'une activité personnelle, du comportement du matériel.								
	C44	Promouvoir.								
Fonctions opératoires des matériels			S1							
Analyse, représentation et étude prédictive des systèmes				S2						
Génération de la puissance mécanique primaire					S3					
Transmission et utilisation de la puissance primaire						S4				
Automatisation des systèmes							S5			
Mise en œuvre								S6		
Organisation, gestion des intervention et communication									S7	
Sécurité, règlements et certification										S8

UNITÉ U33
 (épreuve E3 / sous-épreuve E33 : élaboration d'un processus de diagnostic)

		SAVOIRS ASSOCIES							
		S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8
		COMPÉTENCES TERMINALES							
C1	C11	Réceptionner un matériel.							
	C12	S'informer auprès de l'utilisateur ou au sein de l'entreprise et auprès des partenaires de l'entreprise.							
	C13	Rechercher et collecter les données.							
C2	C21	Analyser et interpréter.							
	C22	Établir et représenter.							
	C23	Organiser : - le poste de travail. - le transport et la manutention.							
C3	C31	Mettre en œuvre.							
	C32	Diagnostiquer.							
	C33	Contrôler et mesurer.							
	C34	Régler.							
C4	C41	Choisir le support de communication et s'assurer de la bonne réception du message.							
	C42	Conseiller l'utilisateur en matière de sécurité, d'entretien, d'utilisation et d'adaptation au travail.							
	C43	Rendre compte d'une activité personnelle, du comportement du matériel.							
	C44	Promouvoir.							
Fonctions opératoires des matériels		S1							
Analyse, représentation et étude prédictive des systèmes			S2						
Génération de la puissance mécanique primaire				S3					
Transmission et utilisation de la puissance primaire					S4				
Automatisation des systèmes						S5			
Mise en œuvre							S6		
Organisation, gestion des intervention et communication								S7	
Sécurité, règlements et certification									S8

UNITÉ U34 (ÉPREUVE E34)
ÉCONOMIE - GESTION

L'unité englobe l'ensemble des objectifs, capacités et compétences énumérés dans l'arrêté du 10 février 2009 relatif aux programmes d'économie-gestion des classes préparant au baccalauréat professionnel (*B.O. spécial n° 2 du 19 février 2009*).

UNITÉ U35 (ÉPREUVE E35)
PRÉVENTION, SANTÉ, ENVIRONNEMENT

L'unité englobe l'ensemble des objectifs, capacités et compétences énumérés dans l'arrêté du 23 juin 2009 relatif aux programmes de prévention santé environnement des classes préparant au baccalauréat professionnel (*B.O. n° 30 du 23 juillet 2009*).

UNITÉ U4
(épreuve E4 : langue vivante)

L'unité englobe l'ensemble des objectifs, capacités et compétences énumérés dans l'arrêté du 10 février 2009 fixant le programme d'enseignement de langues vivantes étrangères pour les classes préparatoires au certificat d'aptitude professionnelle et pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel (*BOEN* spécial n° 2 du 19 février 2009).

UNITÉ U51
(épreuve E5 / sous-épreuve E51 : français)

L'unité est définie par les compétences établies par l'arrêté du 10 février 2009 fixant le programme de français pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel (*BOEN* spécial n° 2 du 19 février 2009).

UNITÉ U52
(épreuve E5 / sous-épreuve E52 : histoire, géographie, éducation civique)

L'unité est définie par les compétences établies par l'arrêté du 10 février 2009 fixant le programme d'enseignement de l'histoire et de la géographie pour les classes préparatoires français pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel (*BOEN* spécial n° 2 du 19 février 2009).

UNITÉ U6
(épreuve E6 : arts appliqués et cultures artistiques)

L'unité englobe l'ensemble des capacités et compétences énumérées par l'arrêté du 10 février 2009 fixant le programme d'enseignement d'arts appliqués et cultures artistiques pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel (*BOEN* spécial n° 2 du 19 février 2009).

UNITÉ U7
(épreuve E7 : éducation physique et sportive)

L'unité englobe l'ensemble des objectifs, capacités et compétences énumérés par l'arrêté du 10 février 2009 fixant le programme d'éducation physique et sportive pour les classes préparatoires au certificat d'aptitude professionnelle et pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel.

UNITÉ FACULTATIVE UF1
(épreuve de langue vivante)

L'épreuve, qui n'exige pas de particularités linguistiques excessives sur un sujet d'intérêt général, a pour but de vérifier la capacité du candidat à comprendre une langue vivante parlée et la capacité à s'exprimer de manière intelligible avec un interlocuteur.